



MF INTERMEDIATION CONSEIL SARL de Courtage Assurances & Finances  
RC Aix en Provence 489746826- NAF/APE 6630Z  
Adresse Postale BP19 13710 FUVEAU  
Siège Social : Immeuble le Griffon 10 Imp St Rosalie ZAC de la Barque 13710 FUVEAU  
Tel: 09 54 88 32 65. Fax: 09 59 88 32 65. email: [contact@mfic.fr](mailto:contact@mfic.fr) Site: [www.mfic.fr](http://www.mfic.fr)

## FICHE D'INFORMATION LEGALE

Vous avez choisi de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

**L'ENTREPRISE.** Aspects administratifs de l'entreprise :

SIREN : 489746826 Enregistrée auprès de la Chambre de commerce d'Aix en Provence.

NAF/APE: 671 C et 6630 Z.

Siège : 10 Impasse Ste Rosalie Immeuble le Griffon 13710 FUVEAU

## STATUTS LÉGAUX ET AUTORITÉS DE TUTELLE

La société MF Intermédiation Conseil est enregistrée auprès de l'ORIAS sous le n° 07005612 pour les activités réglementés suivantes de :

**CIF** (Conseiller en Investissements Financiers) enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) .

**Les activités d'IAS et d'IOBSP** sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

### L'entreprise a aussi les statuts de:

**Courtier en Opérations Banque et services de paiement COBSP .**

**Courtier en assurances : Courtier (B et C)**

**Démarcheur bancaire et financier :** (Axa banque, Oddo, Sicavonline)

L'entreprise dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF**, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances. Souscrites auprès de :

**QBE INSURANCE** 12 Place Vandôme 75001 PARIS Numéros de polices : 104360

<u>Activités Assurées</u>	Courtage Assurances	CIF	IOBSP	Démarcheur Financier
RC Professionnelle	1 500.000,00€	300.000,00€	500.000,00€	300.000,00€

L'entreprise et ses conseillers ce sont engagés à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur

« [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr). »

*Paraphe client*

## PARTENAIRES COMPAGNIES et FOURNISSEURS

NOM	NATURE	ACCORD	RÉMUNÉRATION
AXA Thema	Assurance Vie & Capitalisation	Courtage	Commission d'apport et de suivie
AXA BANQUE	Compte bancaire services financiers	Démarchage Financiers	Commission d'apport et de suivie
CARDIF VIE	Assurance Vie & Capitalisation	Courtage	Commission d'apport et de suivie
SWISSLIFE	Assurance Vie & Capitalisation	Courtage	Commission d'apport et de suivie
UAFLIFE Patrimoine	Assurance Vie & Capitalisation Produits de défiscalisation	Courtage	Commission d'apport et de suivie
AGEAS SICAVONLINE	Assurance Vie & Capitalisation Produits de défiscalisation	Courtage & Démarchage	Commission d'apport et de suivie
ODDO	Ass Vie Capi, compte titres, Produits de défiscalisations	Courtage & Démarchage	Commission d'apport et de suivie

La liste ci-dessus représente nos principaux partenaires. Nous tenons à votre dispositions si vous le souhaitez la liste de l'ensemble des partenaires avec lesquels nous traitons.

### MODE DE FACTURATION ET RÉMUNÉRATION DU PROFESSIONNEL

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produits, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 80%\*de ceux-ci.

Certains produits, comme les SCPI, FCPI et FIP ont des taux de chargement non négociable. Les frais d'entrés sont généralement de 5% plus des frais de gestion annuel.

Suivant la mission confiée: « Dossier d'étude du patrimoine et préconisation d'orientation de l'épargne »La rémunération se fera sur la base d'honoraire facturé au tarif de 110,00 euros de l'heure HT.

Une lettre de mission sera présentée au client pour acceptation avant tout acte ou conseil pour déterminer l'étendue de l'étude et son coût.

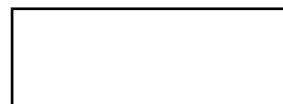
### TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12-Maj 24/04/13 et 20/11/13)

Pour toute réclamation votre conseiller, peut être contacté selon les modalités suivantes :  
Courrier : MFIC BP 19 13710 FUVEAU , Fax : 0959883265 Mail : [contact@mfic.fr](mailto:contact@mfic.fr). Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation :10 jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation pour en accuser réception sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai.2 mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Vous pouvez par ailleurs vous adresser aux médiateurs pour les litiges concernant l'activité de CIF  
Médiateur de l'AMF : Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers  
17, place de la Bourse 75 082 Paris cedex 02 ; [www.amf6france.org/le-mediateur-de-l-AMF/](http://www.amf6france.org/le-mediateur-de-l-AMF/)  
Pour les activités d'assurances : La Médiation de l'assurance TSA50110 75441 PARIS  
cedex09;[www.mediation-assurance.org/saisir+le+mediateur](http://www.mediation-assurance.org/saisir+le+mediateur)  
Pour les activités IOBSP : Médiation de la consommation-ANM Conso 62 Rue Tiquetonne 75002  
PARIS ; [www.anm-conso.com/anacofi-iobsp](http://www.anm-conso.com/anacofi-iobsp)

Documents remis le ..... *Signature client*



*\*Représente ici la rémunération maximale en taux, perçu par un conseiller/intermédiaire de la part d'un partenaire et sur un client*